

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 89 (1962)
Heft: 2

Artikel: La VIIIe Fête cantonale de Chalais
Autor: Pasche, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La VIIIe Fête cantonale de Chalais

J'eus déjà le privilège d'assister à plusieurs fêtes valaisannes : Vila sur Sierre, Champlan, Grimisuat, Evolène, l'an dernier à Randogne et le dimanche 3 septembre à Chalais, qui est le village de l'excellent président de la « Cantonale » valaisanne, M. Jean Duay. C'est du reste lui que je rencontrais en arrivant sur la place de fête. Il me mit bientôt en possession d'une magnifique cocarde de comité, et du livret de la journée, fort bien présenté, pour cette VIIIe fête cantonale.

On se rend compte bientôt que ces rencontres, qui présentent quelque analogie dans leur programme, ont chacune un cachet bien particulier, selon l'emplacement de la manifestation, les groupements présents et l'ambiance générale de la journée.

A Chalais, on constatait d'emblée l'excellence de l'organisation. Délicieuse « assiette » d'entrée, et croyez-moi, ce n'est pas une sinécure de préparer des râcllettes pour de nombreuses tablées, avec de nombreuses « patates » en robe des champs, le tout arrosé d'un Fendant généreux.

La fanfare d'Isérables agrémentait la partie « productions » dont plus d'une furent très remarquées. Un major de table, plein d'allant, dirigeait avec maîtrise la partie oratoire.

Il souhaita la bienvenue à M. Chs Dellberg, conseiller national, à Joseph Gaspoz, président de la Fédération romande des patoisants, à M. et Mme Ernest Schulé, rédacteur en chef du *Glossaire*, membre du jury, à Jean Quinodoz compositeur, ainsi qu'à des membres délégués de la « Comuna valéjanna » de Genève. Plus tard, il eut plaisir à saluer M. N. Roten, le distingué chancelier d'Etat.

Après le repas, le cortège, évoquant les costumes chatoyants des diverses vallées, cheminant sous un soleil de plomb, retrouva l'emplacement de fête, soit la place du collège et bientôt se

déroulèrent les productions, par groupes ou individuelles. Il y eut des choses charmantes, que le jury, présidé par M. Schulé expertisa de son mieux.

Notons le prix spécial d'effort d'ensemble et de création du groupe de Chalais, animé par M. Camille Martin, un premier prix pour le chant attribué au groupe de Randogne et un second à celui d'Evolène.

Nous tenons à remercier le président du groupe de Chalais M. Jean Duay, membre du Conseil romand, de son amabilité, et le félicitons de la parfaite organisation de la journée. Elle laisse aux participants un réconfortant souvenir.

O. Pasche.

Palmarès

Division Chant. — 1. Chœur mixte de Chalais, directeur-compositeur Camille Martin. Mérite, pour ses efforts d'ensemble et la création. 2. « Les Maenzett » de Randogne, direction Rd P. Tharsice. 3. Jeune Chœur d'Evolène (filles).

Division Solo et Duo. — 1. Zufferey, de Chalais. 2. Mlles Nelly Perrin et Rosine Esbarrat, Val-d'Illiez. 3. Jeunettes de Chermignon. 4. Biennie. 5. Lausanne.

Monologues et dialogues. — 1. ex aequo : Alphonse Défago, Val-d'Illiez, et Joseph Berrut, Savièse. 3. M. Louis Revaz, Sierre (patois de Salvan). 4. ex aequo : Mabillard Pierre, Robyr Léon et Borgeat Candide.

Théâtre. — 1. *Chermignon, dans une comédie du Rd P. Tharsice, et Savièse dans « Scène villageoise ».*

Le jury était composé de MM. Révérend abbé Crettaz, curé de Chalais ; Mme Schuhé, rédacteur en chef du « Glossaire des patois romands », Crans ; M. Jean Quinodoz, professeur de musique à Sion.

Notes de M. Eugène Wiblé

D'abord un soleil de plomb, puis un orage lointain, puis une averse, qui permit tout juste à ceux de Chermignon de montrer leur vaillance en jouant, sous l'ondée, leur jolie comédie Une veillée d'automne.

La chaleur n'enleva au banquet — servi dans le préau du beau collège (tout neuf) de Chalais — ni son entrain, ni son agrément. Les plats nous étaient apportés par des jeunes filles qui n'étaient probablement pas toutes des serveuses de profession ; mais ici, la bonne volonté — comme toujours — fit des merveilles.

Excellente organisation de M. Jean Duay ; présentation des numéros, pleine d'entrain, mais sans bouffonnerie inutile, par M. Clovis Caloz. Discours, bien sûr, dont celui de M. le conseiller national Dellberg, très applaudi.

Programme copieux, de très bonne tenue. Et puis, foule nombreuse, où la jeunesse semblait presque dominer. Rien ne saurait exprimer combien cela était réconfortant.

Les patoisants, même ceux qui ne « parlent » pas le patois, sont une grande famille. Je l'ai senti, à Chalais. Le Genevois, l'homme des livres (je n'aime pas le terme d'« intellectuel ») causait en bonne amitié avec les Saviésans, avec ceux de Chalais, avec tous.

Je reviendrai sur cette fête, mais j'ai tenu à dire, aussitôt que cela m'a été possible, ma reconnaissance et ma joie. Merci, Chalais ! Merci, courageux Valaisans ! Et à vous, mon cher Gaspoz !...

La bonne et grande nouvelle...

Grâce à la compréhension de M. Méroz, directeur de Radio-Lausanne, l'émission qui nous tient à cœur « Un trésor national : nos Patois », se maintiendra sous la nouvelle impulsion de M. André Rougemont, journaliste, à qui nous présentons la plus cordiale bienvenue dans nos milieux patoisants.

Nous prions les personnes capables de présenter un monologue, un poème, une légende en bon patois, un chant ou même une pièce de théâtre, d'en aviser immédiatement Radio-Lausanne, afin qu'il soit possible de grouper les enregistrements et d'enrichir les émissions prochaines.

Cet appel s'adresse spécialement aux lauréats du dernier concours : leurs œuvres sont inédites, pour la plupart, et méritent d'être connues.

Grâce au classement minutieux de M. Paul Burnet, il est possible, en tout temps, de retrouver le document sonore qui nous intéresse dans les « Archives » des parlers de la Suisse romande. Nous sommes certains que M. André Rougemont mettra tout son cœur dans son activité nouvelle ; il saura orienter son émission vers des recherches passionnantes dans le domaine si vaste de nos dialectes et de notre folklore.

Nous espérons que la collaboration la plus étroite s'établira avec notre journal « Le Conte romand », dans lequel nous serons heureux de retrouver une partie des textes des émissions et même, avec le temps, le programme complet de celles-ci.

Chers amis patoisants, nous sommes vraiment dans la joie en vous faisant part de cette heureuse nouvelle et nous souhaitons que rien ne viendra freiner nos activités si précieuses pour notre cher pays.

Joseph Gaspoz,
Président du « Conseil ».